

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 MAI 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	26
Membres représentés	6
Membres absents	3
Secrétaire de séance	Laura Strulovici
Date de la convocation des conseillers	21 mai 2025
Date de l'affichage de la convocation	21 mai 2025



PRÉSENTS :

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie RUSSO, Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Rachid BENYAHIA, Monsieur Gérard CHOLLET Madame Christelle RODRIGUES, Dominique DEÏ-TOS, Monsieur Hervé TOUGUET, Monsieur Hassan FERE (**arrivé à 19 h 10**) Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO
Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Rachid BENYAHIA
Monsieur Gabriel GREZE donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE
Madame Sylvie MUNDVILLER donne pouvoir à Monsieur Hervé TOUGUET
Madame Aurélie TASTAYRE donne pouvoir à Monsieur Hassan FERE

ABSENTES EXCUSÉES :

Madame Nadia GHARNIT
Madame Emma ABREU
Madame Danièle KAMENI

OBJET : Budget Supplémentaire (BS) - Exercice 2025 - Budget Principal

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales notamment son article L2121-29,
Vu l’instruction budgétaire et comptable M57 des Communes et de leurs établissements publics,
Vu la délibération n° 2025-17/03-04 du 25 mars 2025 portant adoption du budget principal 2025 de la commune,
Vu la délibération du 27 mai 2025 approuvant le compte financier unique (CFU) 2024 et procédant à l’affectation des résultats 2024 sur l’exercice 2025,
Vu l’avis de la commission des finances, du développement économique et de l’emploi qui s’est tenue le 19 mai 2025,
Considérant que le Budget Supplémentaire de l’exercice 2025 a pour objet principal la reprise des résultats constatés au CFU 2024,

Entendu, l’exposé de Madame Stéphanie DEVAUX, Adjointe au maire déléguée aux Finances et à la Commande Publique.

DELIBERE

Article 1^{er} :

ADOPTÉ le Budget Supplémentaire tel que présenté dans l’annexe n°1

Article 2

Monsieur le Maire est chargé de l’exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Monsieur le comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l’Etat.

Adopté après le vote suivant :

32 votants dont 6 pouvoirs

26 pour dont 4 pouvoirs

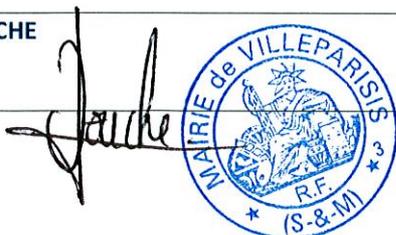
6 contre dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l’avenir pour ambition et Mr Sicre de Fontbrune)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature	Signature
Frédéric BOUCHE Maire	Laura STRULOVICI Secrétaire de séance



Annexe 1

Section d'investissement

Objet	Dépenses	Recettes	Chapitre	Nature	Fonction
Affectation du résultat d'investissement		964 755.33 €	001	001	01
Excédent de fonctionnement capitalisé		1 215 855.67 €	10	1068	01
Avance pour le marché de travaux pour la rénovation des fauteuils du CCJP	7 600.32 €		041	21351	317
Avance pour le marché de travaux pour la rénovation des fauteuils du CCJP		7 600.32 €	041	238	317
Intégration frais études (bâtiments sportifs) (Op.ordre)	138 997.78 €		041	2313	321
Intégration frais études (bâtiments culturels) (Op.ordre)	832 794.15 €		041	2313	311
Intégration frais études (marché couvert) (Op.ordre)	15 955.31€		041	21351	62
Intégration frais études (Op.ordre)	9 176.00 €		041	21351	020
Intégration frais études (bâtiments sportifs) (Op.ordre)	10 859.20 €		041	21351	322
Intégration frais études (bâtiments scolaires) (Op.ordre)	82 168.66 €		041	21351	212
Intégration frais études (bâtiments petite enfance) (Op.ordre)	720.00 €		041	21351	4221
Intégration frais études (topographies) (Op.ordre)	2 904.00 €		041	21351	822
Intégration frais études (PLU) (Op.ordre)	48 162.62 €		041	21351	820
Intégration frais études (bâtiments petite enfance) (Op.ordre)		720.00 €	041	2031	4221
Intégration frais études (topographies) (Op.ordre)		2 904.00 €	041	2031	822
Intégration frais études (PLU) (Op.ordre)		48 162.62 €	041	2031	820
Intégration frais études (bâtiments sportifs) (Op.ordre)		10 859.20 €	041	2031	322
Intégration frais études (bâtiments sportifs) (Op.ordre)		138 997.78 €	041	2031	321
Intégration frais études (bâtiments culturels) (Op.ordre)		832 794.15 €	041	2031	311
Intégration frais études (marché couvert) (Op.ordre)		15 955,31 €	041	2031	62
Intégration frais études (bâtiments scolaires) (Op.ordre)		82 168.66 €	041	2031	212
Intégration frais études (Op.ordre)		9 176.00 €	041	2031	020
Total des restes à réaliser 2024 selon détail joint en annexe	5 502 668.59 €	3 322 057.59 €			
TOTAL INVESTISSEMENT	6 652 006.63 €	6 652 006.63 €			

Section de fonctionnement

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250603-25_10815-DE
Date de télétransmission : 03/06/2025
Date de réception préfecture : 03/06/2025

Annexe 1

Objet	Dépenses	Recettes	Chapitre	Nature	Fonction
Solde Excédent Fonctionnement		693 153.79 €	002	002	01
Avoirs Dalika		199 205.00 €	013	6096	020
Factures Dalkia	100 000.00 €		011	60621	020
Régularisation imputation budgétaire pour l'attribution de chèques cadeaux	-60 000.00 €		011	6188	020
Achat de chèques cadeaux	60 000.00 €		65	65188	020
Dotation Globale Fonctionnement (Régularisation)		-13 099.00 €€	74	74111	01
Dotation Solidarité Urbaine (Régularisation.)		6 765.00 €€	74	741123	01
Subvention exceptionnelle USMV Handball	1 850.00 €		65	65748	020
Autres dépenses de gestion courante	784 174.79 €		65	65888	01
TOTAL FONCTIONNEMENT	886 024.79 €	886 024.79 €			
TOTAL GENERAL	7 538 031.42 €	7 538 031.42 €			